



CONSEIL MUNICIPAL **PROCÈS-VERBAL**

SÉANCE ORDINAIRE N° 07 DU 8 JUILLET 2024, À 19 H
À LA SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE, SITUÉE AU 425, RUE DUFFERIN

MEMBRES PRÉSENTS :

Jody Stone
Maire

Sandra Harrison
Conseillère

Deborah Bishop
Conseillère

Valérie Lavallée
Conseillère

Harvey Stevens
Conseiller

Philip Dutil
Conseiller

MEMBRES ABSENTS :

Nicholas Ouellet
Conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h, M. le président et maire, Jody Stone, déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2024-07-001

2.1. **Adoption de l'ordre du jour**

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR SANDRA HARRISON

QUE l'ordre du jour de la séance n°07 du 8 juillet 2024 soit et est adopté

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAUX

RÉSOLUTION 2024-07-002

3.1. **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024**

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR HARVEY STEVENS

QUE le greffier soit et est dispensé de lire le procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 juin 2024.

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 10 juin 2024 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

4.1. **Période de questions des personnes présentes**

Nom du / de la citoyen-ne	Sujet
Sylvie Bourdeau	Plainte pour affichage illégal rue Stevens et utilisation du mot «Bazar»
Nancy Roy	Plainte chien dangereux – Suivi SPAE
Lise Boivin	Précautions lors de la tonte de la pelouse et la poussière au parc des Générations

5. RAPPORTS DES ÉLUS ET DES OFFICIERS MUNICIPAUX

5.1. **Rapport des délégations de pouvoir**

Le rapport des délégations de pouvoir au 30 juin 2024 est déposé.

Nom du fonctionnaire municipal	Montant dépensé
Trevor McLeod	72 688,40 \$
Hughes Ménard	5 388,50 \$

5.2. **Rapport des revenus et des dépenses**

Le rapport des revenus et des dépenses au 30 juin 2024 est déposé.

5.3. **Rapport d'activités des officiers municipaux**

Le rapport d'activités des officiers municipaux du mois de juin 2024 est présenté aux membres du conseil.


GREFFIER

MAIRE

5.4. **Politique de bienvenue – Accès à la propriété, famille en croissance et accès aux loisirs : listes mensuelles**

La liste des bénéficiaires au 30 juin 2024 est déposée.

6. CORRESPONDANCE GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

RÉSOLUTION 2024-07-003

6.1. **Comptes payés et à payer**

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR SANDRA HARRISON

QUE les listes des comptes payés au 30 juin 2024 et à payer en juillet 2024 soient adoptées et qu'elles soient annexées à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Liste des comptes	Montant
Comptes payés en juin 2024	81 483,42 \$
Comptes à payer en juillet 2024	226 217,58 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.2. **Dépôt de la liste des comptes débiteurs**

La liste des comptes débiteurs est déposée.

RÉSOLUTION 2024-07-004

6.3. **Octroi de dons supplémentaires**

CONSIDÉRANT QUE le Souper du Partage a sollicité la Ville pour un don de 275 \$ pour le programme le « Panier de la rentrée » dont, entre autres, les familles dans le besoin de la Ville de Stanstead pourront bénéficier lors de la rentrée scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le Théâtre Haskell désire moderniser ses équipements pour la projection de films;

CONSIDÉRANT QUE différents partenaires ont été sollicités dont, entre autres, des municipalités qui ont participé financièrement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a appuyé la demande de financement au programme de soutien financier aux initiatives culturelles de la MRC de Memphrémagog du Théâtre Haskell;

CONSIDÉRANT QUE le financement du programme de la MRC est conditionnel à un investissement équivalent de la part des demandeurs;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire appuyer financièrement le projet de la Tournée des fantômes estivale de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE le parc Weir situé dans la municipalité d'Ogden a eu une augmentation substantielle de taxes municipales;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est membre du comité d'administration du parc Weir;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu une demande de financement du parc Weir afin de financer une partie de l'augmentation de taxes municipales;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR HARVEY STEVENS

QUE les membres du conseil autorisent le don au montant de 275 \$ au « Panier de la rentrée » ;

QUE les membres du conseil autorisent le don de 1 500 \$ pour le projet de la mise à niveau du cinéma au Théâtre Haskell ;


GREFFIER

MAIRE

QUE les membres du conseil autorisent le don de 2 500 \$ pour la tenue de la Tournée des fantômes estivale du Théâtre Haskell ;

QUE les membres du conseil autorisent le don de 1 500 \$ pour le parc Weir.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-07-005

6.4. Radiation de taxes municipales

CONSIDÉRANT QU'après étude de la liste détaillée des comptes de taxes à recevoir pour 2023 ainsi que les années antérieures, il est nécessaire de radier les taxes énumérées ici-bas;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR DEBORAH BISHOP

QUE les membres du conseil municipal autorisent la radiation des comptes de taxes suivants appartenant à la ville :

Clients	Montant
00001991	8,61\$
00002109	199,86\$
00001998	6,90\$
00002002	1,74\$
00001992	1,74\$
00001990	1,74\$
00001989	111,91\$
00000440	5,22\$
00001962	1,74\$
00000006	43,09\$
00001424	687,24\$
00001419	6,68\$
00001415	829,94\$
00001384	208,06\$
00001413	6,68\$
00001383	91,86\$
00001399	400,74\$
Total :	2613,75\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. LÉGISLATION

RÉSOLUTION 2024-07-006

7.1. Règlement RU-2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre : Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller PHILIP DUTIL que lors d'une prochaine séance du conseil prévue le 12 août 2024 à 19h00, le Règlement RU-2024-01 intitulé *Règlement RU-2024-01 concernant la sécurité, la paix et l'ordre* sera adopté.

PRÉSENTATION ET DÉPÔT du projet de règlement, joint en annexe, faits par le conseiller PHILIP DUTIL, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*.

Ce règlement a pour objet une refonte du règlement uniformisé RU-2023-03 appliqué par la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité, la paix et l'ordre sur le territoire de la ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


GREFFIER

MAIRE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1. Rapport d'activités

Le rapport d'activités relatif à la sécurité publique est déposé.

RÉSOLUTION 2024-07-007

8.2. Octroi de contrat - Outil de communication de masse aux citoyens

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead désire, dans le cadre de la sécurité civile, se doter d'un système de communication et d'alerte à la population;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été déposées par les entreprises suivants :

- Modellium;
- BCITI+;
- Cauca;
- Telmatik.

CONSIDÉRANT QU'il est difficile de comparer les prix entre les différentes entreprises puisque les produits offerts ont chacun leurs particularités et que certaines entreprises proposent des tarifs forfaitaires alors que d'autres proposent une tarification basée sur l'utilisation des divers services;

CONSIDÉRANT QUE le produit offert par l'entreprise Telmatik répond le mieux aux besoins de la Ville de Stanstead;

PROPOSÉ PAR HARVEY STEVENS
APPUYÉ PAR SANDRA HARRISON

QUE les membres du conseil de la Ville de Stanstead octroi le contrat à Telmatik au coût d'implantation de TROIS CENT DOLLARS (300 \$ avant taxes), ainsi que le tarif annuel de DEUX MILLE CINQ CENT SOIXANTE-QUINZE DOLLARS (2 575 \$ avant taxes);

QUE le montant soit pris dans le budget des services professionnels de l'administration (02-130-00-411).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-07-008

8.3. Nouvelle caserne : appel d'offres

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead construira une nouvelle caserne de pompiers sur son territoire, en collaboration avec la Régie intermunicipale incendie Memphrémagog-Est dont elle est membre;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead a obtenu une subvention du programme PRACIM du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour financer une partie du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead a octroyé le mandat de réalisation des plans et devis à la firme Architech Design et ses partenaires Côté Jean et associés et IME Experts-Conseils Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les plans sont complétés à 100% lors du dépôt de l'appel d'offres;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

QUE le conseil municipal autorise l'administration de la Ville de Stanstead à procéder à l'appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour le projet de construction de la caserne de pompier de Stanstead;

QUE le conseil municipal autorise la coordonnatrice des services techniques, Mme Nancy Bilodeau et le maire, M. Jody Stone, à signer les documents, le cas échéant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


GREFFIER

MAIRE

RÉSOLUTION 2024-07-009**8.4. Mise à niveau du système d'alarme incendie : 10, rue Phelps**

CONSIDÉRANT QUE le système d'alarme incendie du 10, rue Phelps n'est plus conforme aux normes actuelles;

CONSIDÉRANT QUE la firme Radar Alarme Inc. a soumissionné pour la somme totale de HUIT MILLE HUIT CENT TRENTE-DEUX DOLLARS ET QUARANTE-QUATRE CENTS (8 832,44\$) avant les taxes;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR DEBORAH BISHOP

QUE le conseil accepte la soumission de la firme Alarme Radar Alarme Inc. au montant de HUIT MILLE HUIT CENT TRENTE-DEUX DOLLARS ET QUARANTE-QUATRE CENTS (8 832,44\$) avant taxes afin de mettre aux normes le système d'alarme incendie pour le 10, rue Phelps;

QUE le montant soit pris à même l'excédent de fonctionnement affecté à la rénovation de l'hôtel de ville.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. TRAVAUX PUBLICS**9.1. Rapport d'activités**

Le rapport d'activités relatif aux travaux publics est déposé.

RÉSOLUTION 2024-07-010**9.2. Modification de la programmation du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

PROPOSÉ PAR HARVEY STEVENS
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE la Ville de Stanstead s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville de Stanstead s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE les membres du conseil municipal approuvent le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 2 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville de Stanstead s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;


GREFFIER

MAIRE

QUE la Ville de Stanstead s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-07-011

9.3. Réfection des rues North et Passenger : Octroi du contrat à la firme Eurovia

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead a obtenu une subvention de 1 638 786 \$ pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout (travaux de priorité 3) du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead a procédé à un appel d'offres au mois de juin pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout des rues Passenger et North;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu deux soumissions :

- Groupe TGC : 1 847 000 \$ (taxes incluses)
- Eurovia : 1 667 061,33\$ (taxes incluses)

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse reçue est conforme à l'appel d'offres;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR SANDRA HARRISON

QUE le conseil accepte la soumission de la firme Eurovia au montant forfaitaire de 1 667 061,33 \$ (taxes incluses) pour les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout des rues Passenger et North.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-07-012

9.4. Remplacement d'une conduite principale d'aqueduc au Collège de Stanstead

CONSIDÉRANT QUE le Collège de Stanstead effectue des travaux de réfection de conduits d'égouts;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise qui effectue actuellement les travaux représente un risque de bris de la conduite d'eau potable appartenant à la Ville de Stanstead étant donné son état de dégradation;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Excavation M. Toulouse a déposé un estimé budgétaire au montant de SEIZE MILLE CINQ CENT VINGT DOLLARS ET QUATRE-VINGT-TREIZE CENTS (16 520,93\$ avant taxes) pour effectuer les travaux recommandés;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR DEBORAH BISHOP

QUE les membres du conseil municipal approuvent l'estimé budgétaire de l'entreprise Excavation M. Toulouse au montant de SEIZE MILLE CINQ CENT VINGT DOLLARS ET QUATRE-VINGT-TREIZE CENTS (16 520,93\$ avant taxes) pour la réalisation desdits travaux;

QUE le montant soit pris à même le budget d'approvisionnement et traitement de l'eau potable (02-412-00-699).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1. Rapport d'activités

Le rapport d'activités relatif à l'hygiène du milieu est déposé.


GREFFIER

MAIRE

RÉSOLUTION 2024-07-013

10.2. Achat de caméras de surveillance

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Stanstead a besoin de quatre (4) caméras de surveillance pour différents sites tel que les parcs de la ville;

CONSIDÉRANT la proposition de la firme Liveable Cities pour les caméras ainsi que les frais annuels au montant de 12 347,31 \$ (avant taxes);

CONSIDÉRANT QUE les frais annuels seront les mêmes avec une entente de cinq ans;

PROPOSÉ PAR HARVEY STEVENS
APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

QUE les membres du conseil municipal approuvent l'achat de quatre (4) caméras de surveillance pour différents sites auprès de la firme Liveable Cities au montant de 12 347,31 \$ (avant taxes);

QUE le montant soit pris à même le surplus libre non affecté;

QUE les frais annuels soient prévus au budget de la Ville pour la période 2025 à 2028.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1. Rapport d'activités

Le rapport d'activités relatif aux loisirs et culture est déposé.

RÉSOLUTION 2024-07-014

11.2. Création d'un comité du parc des Générations

CONSIDÉRANT QUE des travaux pour l'aménagement du nouveau parc des Générations ont été effectués en 2023;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire effectuer l'aménagement du parc plus d'une phase dans les années à venir;

CONSIDÉRANT QUE la population a été sondée et qu'elle a démontré son intérêt à s'impliquer dans l'amélioration et le développement du parc des Générations;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite mettre en place un comité du parc des Générations afin de proposer la mise en œuvre d'un plan d'action pour l'aménagement du parc des Générations;

CONSIDÉRANT QUE le conseil propose les conseillers Valérie Lavallée et Nicholas Ouellet comme membres du comité du parc des Générations.

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR PHILIP DUTIL

QU'un comité du parc des Génération soit créé avec comme membres deux élus et trois citoyens;

QUE le conseil municipal approuve la nomination des conseillers Valérie Lavallée et Nicholas Ouellet comme membres du comité du parc des Générations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

12.1. Rapport d'activités et dépôt du rapport mensuel pour les permis et certificats émis en juin 2024

Le rapport d'activités et la liste des permis et certificats émis en juin 2024 sont déposés.

GREFFIER

MAIRE

RÉSOLUTION 2024-07-015

12.2. Nomination d'un nouveau membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSIDÉRANT QUE madame Suzanne Roy a démissionné comme membre citoyen du comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures pour le poste vacant a été effectué;

CONSIDÉRANT QUE les lettre de motivation des deux candidatures reçues ont été présentées au conseil;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE le conseil municipal approuve la nomination de madame Hélène Daneau comme membre du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-07-016

12.3. Nomination d'un délégué au Conseil de gouvernance des bassins versants de la rivière St-François (COGESAF)

CONSIDÉRANT QUE la Ville est membre du COGESAF;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit nommer un délégué au COGESAF;

PROPOSÉ PAR HARVEY STEVENS
APPUYÉ PAR SANDRA HARRISON

QUE la conseillère Deborah Bishop soit nommée déléguée du COGESAF pour la Ville de Stanstead.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-07-017

12.4. Lettre d'intention du Groupe Nouvelle Ère concernant le lot 5 077 801 du cadastre du Québec : Autorisation à signer

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Nouvelle Ère a démontré un intérêt pour le développement d'une immeuble multi-résidentiel à loyers abordables sur le lot 5 077 801 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Nouvelle Ère a soumis une lettre d'intention de développement immobilier concernant le lot 5 077 801 du cadastre du Québec à la suite de l'appel de proposition;

CONSIDÉRANT QUE la lettre d'intention devra être approuvée et jugée conforme aux lois qui régissent la Ville de Stanstead par les avocats mandatés par la Ville avant d'être signée;

PROPOSÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE
APPUYÉ PAR HARVEY STEVENS

QUE le conseil municipal autorise le directeur général, Hughes Ménard et le maire, M. Jody Stone, à signer les documents, le cas échéant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-07-018

12.5. Adoption du projet de règlement no 2012-URB-04-01 amendant le Règlement de construction no 2012-URB-04 de la Ville de Stanstead



GREFFIER

MAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adopté le Règlement de construction 2012-URB-04;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son Règlement de construction;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire ajouter des dispositions concernant les normes de construction de rues;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire aussi préciser et ajouter des éléments au niveau de la surveillance des travaux de construction de rues;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ont été dûment respectées;

PROPOSÉ PAR PHILIP DUTIL
APPUYÉ PAR HARVEY STEVENS

QUE le projet de règlement de construction n°2012-URB-04-01 soit adopté;

QUE l'assemblée de consultation aura lieu le 5 août 2024, à 17h30, à l'hôtel de ville de Stanstead, située au 425, rue Dufferin, à Stanstead ;

QU'avis public soit donné à cette fin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2024-07-019

12.6. Adoption du projet de règlement no 2012-URB-05-03 amendant le Règlement de permis et certificats no 2012-URB-05 de la Ville de Stanstead

CONSIDÉRANT QUE la Ville a adopté le Règlement de permis et certificats 2012-URB-05 et ses amendements;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a le pouvoir, en vertu de la loi, de modifier son Règlement de permis et certificats;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire ajouter des dispositions concernant les documents requis pour les demandes de permis de construction de nouvelles rues;

CONSIDÉRANT QUE la Ville veut ajouter des dispositions en lien avec la surveillance de tels travaux par des professionnels qualifiés;

CONSIDÉRANT QUE les formalités prévues à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ont été dûment respectées;

PROPOSÉ PAR HARVEY STEVENS
APPUYÉ PAR VALÉRIE LAVALLÉE

QUE le projet de règlement de permis et certificats n°2012-URB-05-03 soit adopté;

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. CORRESPONDANCE

13.1. Résumé des correspondances reçues

Le directeur général fait un résumé des correspondances reçues au cours du dernier mois.


GREFFIER

MAIRE

14. AFFAIRES DIVERSES

Nom du / de la conseiller.ère	Sujet
Harvey Stevens	Suivi du Marché public Aide de Phelps helps pour la vente de produits au Marché public
Jody Stone	Activités CAAZ, Galerie Art Le Forgeron Nouveau DG Magog-Technopole Nouveau DG Marianne Auclair, Développement économique de la MRC

15. SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

Nom du / de la citoyen-ne	Sujet
Hélène Hamel	Question sur les pouvoirs de la ville pour la démolition d'immeubles Projets pour les bâtiments du centre-ville de Rock- Island?

RÉSOLUTION 2024-07-020

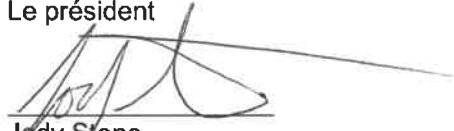
16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h04.

PROPOSÉ PAR DEBORAH BISHOP
APPUYÉ PAR SANDRA HARRISON

Stanstead, le 8 juillet 2024

Le président



Jody Stone

Le greffier



Hughes Ménard



GREFFIER



MAIRE

